

Courrier des lecteurs :**précision**

Nous avons reçu, début mai 2011, de notre ami Robert Lavalette un courrier à propos de l'article de Guy Larroucau sur René Missir. Dans ce courrier que nous publions ci-après, Robert Lavalette apporte une précision concernant la constitution des Forces Françaises Combattantes :

« Je viens de lire avec toujours autant de plaisir, le dernier numéro d'Arc En Ciel (N° 163).

Je voudrais faire une remarque concernant l'article de Guy Larroucau page 24 : « Les Météos pendant la seconde guerre mondiale », citant l'exemple de René Missir.

La phrase « Les Forces Françaises Libres ...ont fusionné dans les Forces Françaises Combattantes » est imprécise, donc, incompréhensible.

Les Forces Françaises Combattantes ont résulté de la fusion des Forces Françaises Libres avec les Armées Vichystes (plus de 200 000 hommes), lorsque une partie de ces dernières : l'armée de Tunisie (Général Barre) combattit, seule, les Germano-Italiens (8 000 tués !), en attendant les Américains à l'ouest et les Anglo-Gaullistes à l'Est (fin 42/début 43).

Cette fusion donna ensuite le Corps Expéditionnaire Français en Italie avec le (futur) Maréchal Juin ; puis la Première Armée avec le (futur) Maréchal de Lattre de Tassigny ».